



COMMUNIQUE DE PRESSE

PREMIER PROGRAMME DE REDUCTION DES EMISSIONS AUTOUR DU PARC NATIONAL DE TAI– La Banque mondiale approuve la version avancée du plan de partage des bénéfices du programme soumis par la Côte d'Ivoire

Abidjan, le 20 août 2020 – La Banque mondiale vient d'informer la Côte d'Ivoire de l'approbation, ce jour à Washington, de la version avancée du plan de partage des bénéfices devant permettre de rétribuer les efforts des bénéficiaires qui mèneront des activités de Réduction d'émissions dans les cinq régions administratives autour du Parc National de Taï, à savoir Nawa, San Pedro, Gboklè, Guémon et Cavally.

C'est une étape importante qui vient d'être franchie par notre pays dans le mécanisme REDD+ et qui permettra de préparer les bases du contrat d'achat des crédits de Réduction d'émissions d'un montant de 82,5 millions de dollars sur la période de 2020 à 2025.

Ce document est le fruit d'une large consultation des parties prenantes conduite depuis 2019 par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable à travers le Secrétariat Exécutif Permanent de la REDD+.

Pour rappel, la Côte d'Ivoire a adhéré au mécanisme REDD+ en juin 2011 en vue de restaurer son couvert forestier pour atteindre 20% du territoire tout en contribuant à la lutte mondiale contre les changements climatiques.

Pour suivre toute notre actualité, visitez notre site internet : www.reddplus.ci

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux



Et sur notre chaîne You tube



CONTACT : Ernest Kouamé AHOULOU : 09 35 26 46 – ernest.ahoulou@reddplus.ci